

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Commission « Emploi, qualification et revenus du travail »

Réunion du 19 septembre 2011

Projets d'enquêtes pour avis d'opportunité

Enquête Entrée dans la vie adulte	2
Enquête sur les accidents du travail et sur les problèmes de santé liés au travail	6

Enquête Entrée dans la vie adulte

1. Intitulé de l'enquête

Enquête Entrée dans la vie adulte (EVA)

2. Service producteur

INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS) - Département de l'emploi et des revenus d'activité (Dera)

3. Service réalisant la collecte

INSEE - DR de Marseille - Pôle Diplômes et spécialités de formation

4. Historique de l'enquête

Une première série d'enquêtes auprès des jeunes du panel Éducation de 1995 couvre la période mars 2005 à mars 2012 inclus. L'enquête a obtenu l'avis d'opportunité en septembre 2004 et l'avis de conformité avec caractère obligatoire en décembre 2004, pour la période 2005-2009. Elle a ensuite été prolongée pour 2010-2012 (avis d'opportunité en mars 2009 et avis de conformité en mai 2009).

Le Dera souhaite renouveler l'enquête auprès des jeunes du panel d'élèves du second degré recruté en 2007 (entrés en 6e en septembre 2007). L'enquête EVA doit idéalement commencer en mars 2013 (élèves ayant dépassé leur 16ème anniversaire au 31/12), avec un repérage en septembre-octobre 2012. La dernière année de collecte devrait être 2022 ou 2023.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

S'agissant de l'enquête auprès des jeunes du panel Éducation de 1995, un *Insee première* (n°1158) a été publié en septembre 2007 sur la situation de l'ensemble de la cohorte en 2005. Un deuxième *Insee première* (N°1261 - octobre 2009) a décrit leur santé en 2007. Enfin un troisième *Insee première* sur leur situation en 2010 et les transitions sur la période 2005-2010 est en préparation.

La rédaction d'un numéro spécial d'*Économie et Statistique* est envisagée.

Les fichiers de production et de recherche 2005 à 2010 ont été livrés aux partenaires (Drees, Dares, Centre Quételet), ainsi que le fichier de l'enquête complémentaire sur la santé, réalisée en 2007.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

L'objectif de l'enquête est d'observer l'entrée dans la vie adulte et l'insertion professionnelle en interrogeant les jeunes du panel d'élèves de 2007 dès leur sortie du système éducatif et jusqu'en 2022 ou 2023.

Parmi les thèmes abordés, on peut citer la date de sortie du système éducatif, la raison de l'arrêt des études, le parcours professionnel depuis la sortie du système scolaire, les conditions de vie

Le démarrage de l'enquête en 2013 permettra d'interroger dès le départ les jeunes sortis très tôt du système scolaire, ce qui est indispensable pour l'intérêt de l'enquête.

L'enquête EVA interroge donc des jeunes qui sortent soit de l'enseignement secondaire soit de l'enseignement supérieur. En ce qui concerne ces derniers, leur parcours dans l'enseignement supérieur sera bientôt mieux connu puisque le service statistique du ministère chargé de l'enseignement supérieur (le Sies) réalisera à partir de 2015, une enquête de « suivi des bacheliers ». Cette enquête s'adressera à tous les élèves du panel 2007 qui ont obtenu leur baccalauréat. Les questionnaires porteront essentiellement sur le parcours de formation après le bac et sur les questions du tronc commun identiques à celles du questionnaire EVA : conditions de vie et, en cas d'arrêt des études non repéré au préalable, raisons de l'arrêt, situation d'emploi et type d'emploi.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Prolonger le panel d'élèves du second degré recrutés en 2007 et l'enquête de suivi des bacheliers après la sortie du système éducatif constituerait un réservoir unique d'informations engrangées de manière non rétrospective et offrirait une accumulation de données dans des champs divers et complémentaires, les thématiques de l'insertion des jeunes et de leurs conditions de vie ayant toujours été au cœur des thématiques de la DSDS.

Utilisateurs des résultats : Dares, Depp, Drees, chercheurs (via le centre Quételet).

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles

En France, le CEREQ réalise des enquêtes dites « génération », la dernière datant de 2007 : un échantillon de jeunes sortis d'études en 2007 est interrogé par voie téléphonique, trois et cinq ans après la fin d'études. Mais les parcours scolaires, appréhendés au travers d'un assez petit nombre de questions rétrospectives, sont connus de manière moins fine et moins sûre que dans les panels de collégiens. Ils sont souvent mal renseignés lorsque les répondants ont été confrontés à de lourdes difficultés scolaires.

D'autres enquêtes étudient l'insertion de certaines catégories de jeunes seulement :

- enquêtes sur l'insertion dans la vie active des lycéens et apprentis (IVA/IPA) menées par la Depp
- enquête sur le suivi des élèves sortant des établissements d'enseignement technique agricole réalisée par la direction générale de l'enseignement rural du ministère chargé de l'agriculture.

L'enquête Emploi et le module ad hoc sur l'entrée des jeunes dans la vie active (enquête complémentaire à l'enquête Emploi 2009) permettent bien d'étudier l'insertion de l'ensemble des jeunes, mais sans offrir la dimension panel

Enfin et contrairement aux éditions en 1993 et 2003 de l'enquête Formation et Qualification Professionnelle, la prochaine enquête, prévue en 2014, envisage de ne pas reconduire le calendrier sur la scolarité.

A l'inverse des enquêtes décrites ci-dessus, l'enquête EVA couplée au panel Depp permet d'observer le comportement complet d'une cohorte de jeunes entrés en 6^{ème} en 2007 (durée des études, insertion, parcours...). Elle complète l'approche des enquêtes « génération » qui sont des enquêtes en panel basées sur des générations de sortants du système éducatif une année donnée ; les résultats peuvent alors dépendre de comportements différenciés en termes de durée de scolarisation.

Enfin, l'enquête EVA offre la possibilité de relier l'insertion professionnelle aux conditions de scolarité (composition des classes, des établissements, caractéristiques des enseignants).

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête s'adresse à des jeunes dès leur sortie du système éducatif : la première fois qu'ils sont interrogés dans EVA, ils reçoivent un questionnaire de première interrogation. Les questions portent sur leurs conditions de vie, leur situation face aux études et à l'emploi. Les années suivantes, ils sont destinataires d'un questionnaire de réinterrogation dans lequel ils sont interrogés sur leurs conditions de vie, l'obtention d'un diplôme depuis la précédente enquête, l'emploi actuel, le changement éventuel d'emploi depuis la précédente interrogation, la recherche d'emploi.

Les informations sur les débuts de carrière et l'insertion professionnelle seront mises en regard des cursus scolaires et des projets formés pendant l'adolescence. Pour cela les fichiers de l'enquête EVA seront appariés avec les fichiers du Panel des élèves 2007 de la Depp et de l'enquête de suivi des bacheliers du Sies. Ces appariements seront préalablement déclarés à la CNIL.

Des enquêtes complémentaires sont envisagées, qui feraient le lien entre des thématiques telles que la santé des jeunes et l'ensemble du dispositif Depp-« suivi des bacheliers »-EVA, ce pour une génération de jeunes nés autour de 1996.

10. **Cible de l'enquête**

Ensemble des jeunes recrutés dans le Panel d'élèves de 2007,

11. **Champ de l'enquête**

Élèves entrés en 6^e en septembre 2007

12. **Champ géographique de l'enquête**

France entière.

13. **Base de sondage, échantillonnage**

La base de sondage est constituée de l'échantillon du panel d'élèves du second degré recrutés en 2007, soit 35 000 élèves¹ entrés en 6^e en 2007 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine ou des Dom.

Compte tenu de la grande taille du panel Depp 2007 et de l'interrogation des primo-sortants, l'échantillon EVA pourrait voir sa taille tripler par rapport à celui de 1995. Il faudra décider si l'ensemble du panel est suivi dans l'enquête du Sies et dans EVA (question sur la taille de l'échantillon et sur l'inclusion des Dom).

14. **Mode de collecte**

La collecte sera multi-mode Internet / papier / téléphone, avec des relances intercalées. La relance téléphonique est faite par les enquêteurs du réseau Insee de PACA.

15. **Date et périodicité de la collecte**

L'enquête est annuelle. La collecte Internet démarre en mars, la relance téléphonique se termine fin août. La première interrogation a lieu l'année qui suit la sortie du système éducatif : de mars n+1 à août n+1 pour les sortants de juin n.

16. **Contraintes imposées à l'enquête**

L'enquête répond à un questionnaire auto administré d'une durée de 9 minutes maximum.

17. **Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi...**

Le comité de pilotage de l'enquête comprend des représentants du CNRS/Centre Quételet (Comité des données), de la Dares, de la Drees, de la Depp, du Sies, de l'Insee (Dera, Unité Méthodes Statistiques, Pôle diplômes, département des Applications et des Projets).

18. **Exploitation et diffusion des résultats**

Les fichiers pondérés et anonymisés seront transmis aux partenaires de l'opération (Dares, Drees, Centre Quételet). Les fichiers nominatifs sont hébergés sur les sites de la Depp et de l'Insee uniquement.

L'exploitation des résultats sera réalisée principalement par les chercheurs et les partenaires de l'opération, soit la Depp, la Dares, la Drees et l'Insee.

Les enquêtés recevront régulièrement des résultats relatifs à l'exploitation des données de l'enquête.

19. **Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête**

S'agissant de l'enquête auprès des jeunes du panel Éducation de 1995, les partenaires de l'opération qui ont participé au financement de l'enquête étaient la Dares, la Drees et le SSM de l'enseignement supérieur. Pour mémoire, la Drees a aussi participé au financement de l'enquête

¹ au lieu de 17 830 pour le panel de 1995

complémentaire sur la Santé. L'objectif est d'obtenir des contributions financières équivalentes pour l'enquête s'appuyant sur le panel 2007

La préparation de l'enquête de 2007 et une partie des traitements post collecte sont réalisées par le pôle Diplômes et représentent 17 mois ETP. La phase de pondération est réalisée au sein de la division Emploi et représente 1 mois ETP.

La phase de gestion de la collecte (DR PACA) nécessite 10 mois ETP en 2009.

On évalue ci-dessous les coûts de saisie et de collecte (impression-routage des lettres et questionnaires, relance téléphonique par enquêteurs). Le seul paramètre jouant significativement sur ces coûts est la taille de l'échantillon.

Scénario	Coûts de saisie et de collecte annualisés ² k€ constants 2010
S1 : interrogation de tout le panel → l'échantillon EVA est multiplié par 3 par rapport à 1995 ³ , soit 25 000 enquêtés en moyenne	160 k€
S2 : interrogation de la moitié du panel	80 k€

Procédures particulières

Sans objet

² hypothèses de taux de réponse par mode : Internet, 25% ; Papier, 40% ; Téléphone, 25% ; NR, 10%

³ Chiffre haut. Si les taux de réponse ne sont pas améliorés, il serait de 2,5.

Enquête sur les accidents du travail et sur les problèmes de santé liés au travail - Module complémentaire à l'enquête Emploi 2013

1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur les accidents du travail et sur les problèmes de santé liés au travail. Il s'agit d'un module complémentaire à l'enquête Emploi 2013.

2. Service producteur

Insee, Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS), Département de l'Emploi et des Revenus d'Activité (DERA), division Emploi.

3. Service réalisant la collecte

Le maître d'œuvre est la division Emploi de l'Insee, en lien avec l'Unité des Méthodes Statistiques (UMS). La collecte est décentralisée dans les Divisions Enquêtes auprès des Ménages (DEM) des directions régionales de l'Insee.

4. Historique de l'enquête

Le précédent module complémentaire à l'enquête Emploi traitant des accidents du travail et des problèmes de santé, a eu lieu en 2007. L'enquête européenne avait alors été complétée par des questions portant sur le handicap, afin de pouvoir effectuer des comparaisons avec le module de 2002 qui portait sur l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

En 2011, le module complémentaire traitait de ce dernier sujet et abordait lui aussi, de façon moins détaillée, les thèmes des accidents et des problèmes de santé liés au travail.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

L'enquête de 2007 a donné lieu à deux publications de la Dares : une *Premières Synthèses* (n°47.1, 2008) et un *Dares Analyses* (n°80, 2010). Cette enquête a aussi permis de réactualiser le Tableau de bord sur l'emploi et le chômage des personnes handicapées de la Dares (édition 2009).

En outre, un rapport a été réalisé pour Eurostat (TNO report, 2009) portant sur les résultats des modules complémentaires aux enquêtes sur les Forces de Travail Européennes de 2007.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

L'objectif européen de cette enquête est de fournir des statistiques sur le nombre d'accidents du travail et de livrer des données sur les problèmes de santé liés au travail. En particulier, les objectifs sont :

- de connaître le nombre de jours de travail perdus à cause d'accidents du travail ou de problèmes de santé liés au travail,
- d'analyser certains facteurs qui sont susceptibles d'être corrélés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles : secteur d'activité, position sociale...
- d'en savoir plus sur les facteurs professionnels qui sont susceptibles d'affecter dans le futur la santé des travailleurs,
- d'analyser l'évolution depuis 2007.

En comparaison avec le module 2007, la DG emploi de la Commission européenne, principal utilisateur européen de ce module ad hoc, souligne le besoin grandissant de données fiables sur l'exposition des travailleurs à certains facteurs affectant leur bien-être. Ce module doit aussi servir de soutien aux initiatives européennes sur la mesure des troubles musculaires-squelettiques.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Le module complémentaire est imposé par un règlement communautaire à paraître début 2012. Il sera exploité par Eurostat au niveau européen.

C'est la première fois que sont disponibles, en même temps que le projet de règlement décrivant la liste des variables, un modèle de questionnaire pour implémenter ces variables et une transcodification permettant de passer des questions du questionnaire aux variables du règlement.

La France, comme les autres États membres, pourra enrichir le questionnaire européen de quelques questions spécifiques susceptibles d'intéresser les partenaires institutionnels et les partenaires sociaux.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles

Ce module harmonisé au point de vue européen apportera une plus-value aux données administratives que sont les ESAW (European Statistics At Work) et les EODS (European Occupational Diseases Statistics).

9. Insertion dans un système d'information

Il s'agit d'un module complémentaire à l'enquête Emploi 2013.

10. Cible de l'enquête

Les unités enquêtées sont les ménages et à l'intérieur de ces ménages, toutes les personnes âgées de plus de 15 ans au moment de l'enquête.

11. Champ de l'enquête

Il s'agit des ménages ordinaires (résidences principales).

12. Champ géographique de l'enquête

France entière (métropole et Dom). Toutefois, la réalisation de l'enquête dans les Dom n'est pas certaine.

13. Bases de sondage, échantillonnage

En métropole, cette enquête sera réalisée auprès d'individus Kish de certains ménages interrogés pour la sixième et dernière fois à l'enquête Emploi (un sous échantillon de logements du sixième sortant). Dans les Dom, le module pourrait être collecté en s'appuyant soit sur la future enquête Emploi rotative, soit sur l'enquête annuelle qui demeurera en 2013.

14. Mode de collecte

Les modalités de collecte sont les mêmes que pour l'enquête Emploi. Elle est réalisée en face-à-face (Capi). La réponse indirecte par « proxy » n'est autorisée que de manière très restrictive : en cas d'absence de longue durée ou d'injoignabilité de l'enquêté après plusieurs essais de contact, ou lorsque l'état de santé de la personne ne lui permet pas de répondre seul.

15. Date et périodicité de la collecte

En métropole, la collecte aura lieu en continu, tout au long de l'année 2013. Dans les Dom, la date de collecte dépendra du mode d'échantillonnage retenu.

16. Contraintes imposées à l'enquêté

La durée de l'interrogation du module complémentaire devrait être de 15 minutes au maximum. Le caractère obligatoire sera demandé au comité du label.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi...

La partie européenne du questionnaire (11 variables définies par un règlement européen) a été préparée dans le cadre d'une « task force », à laquelle l'Insee a participé. La partie française du questionnaire est conçue dans le cadre d'un groupe de travail regroupant l'Insee et la Dares ; une concertation avec des partenaires institutionnels et des partenaires sociaux sera organisée. L'Irdes, la MSA, la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, la Cnam, l'Institut de veille sanitaire et la Drees seront notamment contactés.

18. Exploitation et diffusion des résultats

L'envoi des données à Eurostat (11 variables et pondérations) se fera au plus tard le 31 mars 2014.

Le fichier national de l'enquête sera mis à disposition des chercheurs qui en feront la demande, par l'intermédiaire du Centre Maurice Halbwachs.

Les premiers résultats seront publiés sous la forme d'un « quatre pages » vers fin 2014. Des études plus détaillées seront réalisées par la suite.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Préparation de l'enquête : 2 cadres A à la DG (un CPOS, chef de projet d'organisation statistique, et un chargé d'études de la division Emploi)

10 enquêteurs en région - 200 questionnaires pour le test papier + 200 questionnaires pour le test Capi

Coûts estimés des 2 tests : 13 000 euros TTC

Collecte : de janvier 2013 à janvier 2014 - 650 enquêteurs - environ 25 000 questionnaires

Coûts estimés de la collecte : 640 000 euros TTC

Traitement : 1 cadre B de l'équipe maintenance EEC + 1 cadre B Capi

Une demande de subvention sera faite auprès d'Eurostat.

Procédures particulières :

L'enquête comporte quelques questions sensibles sur la santé physique et mentale des travailleurs.